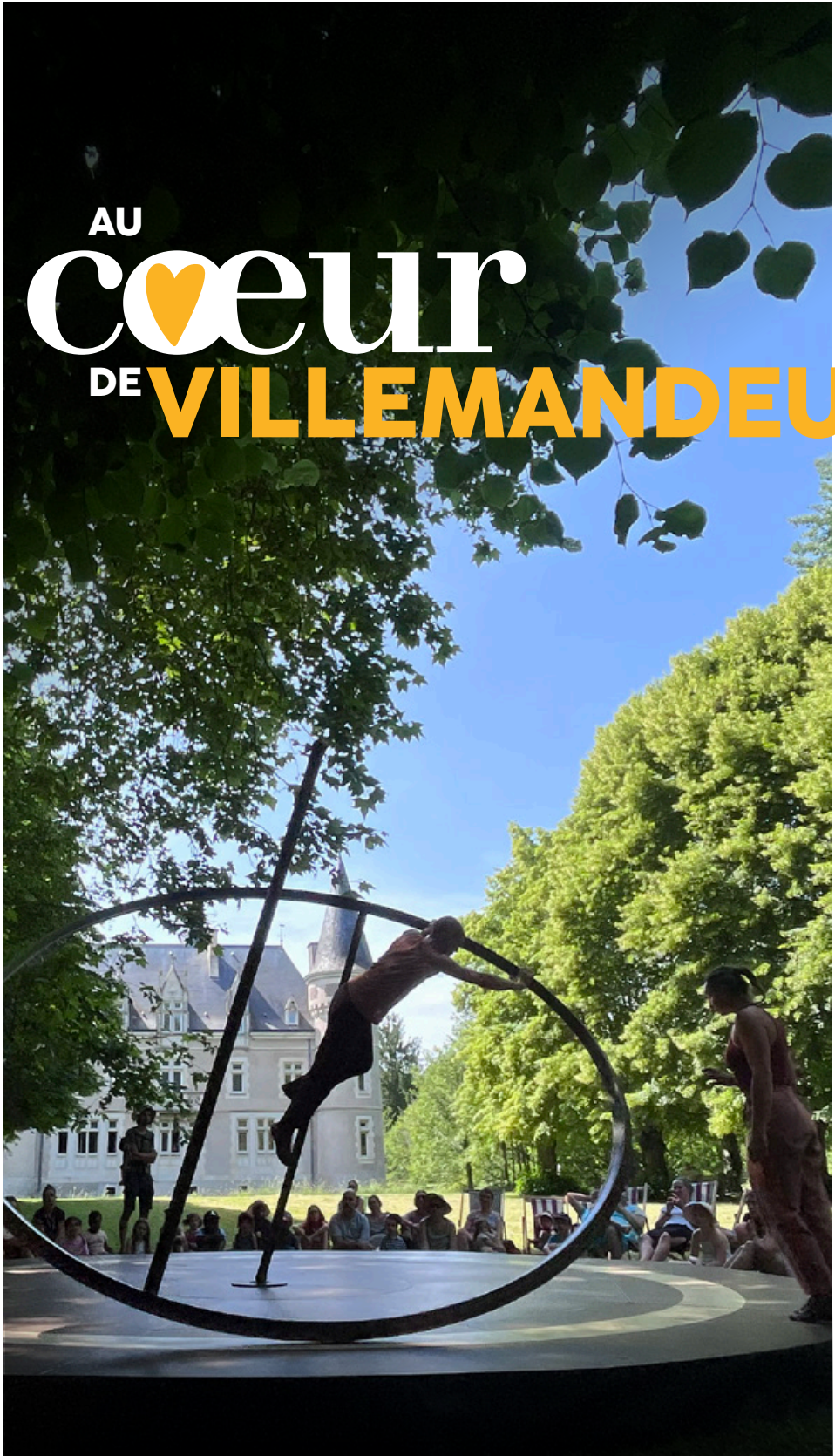


N°1
JUIN 2026

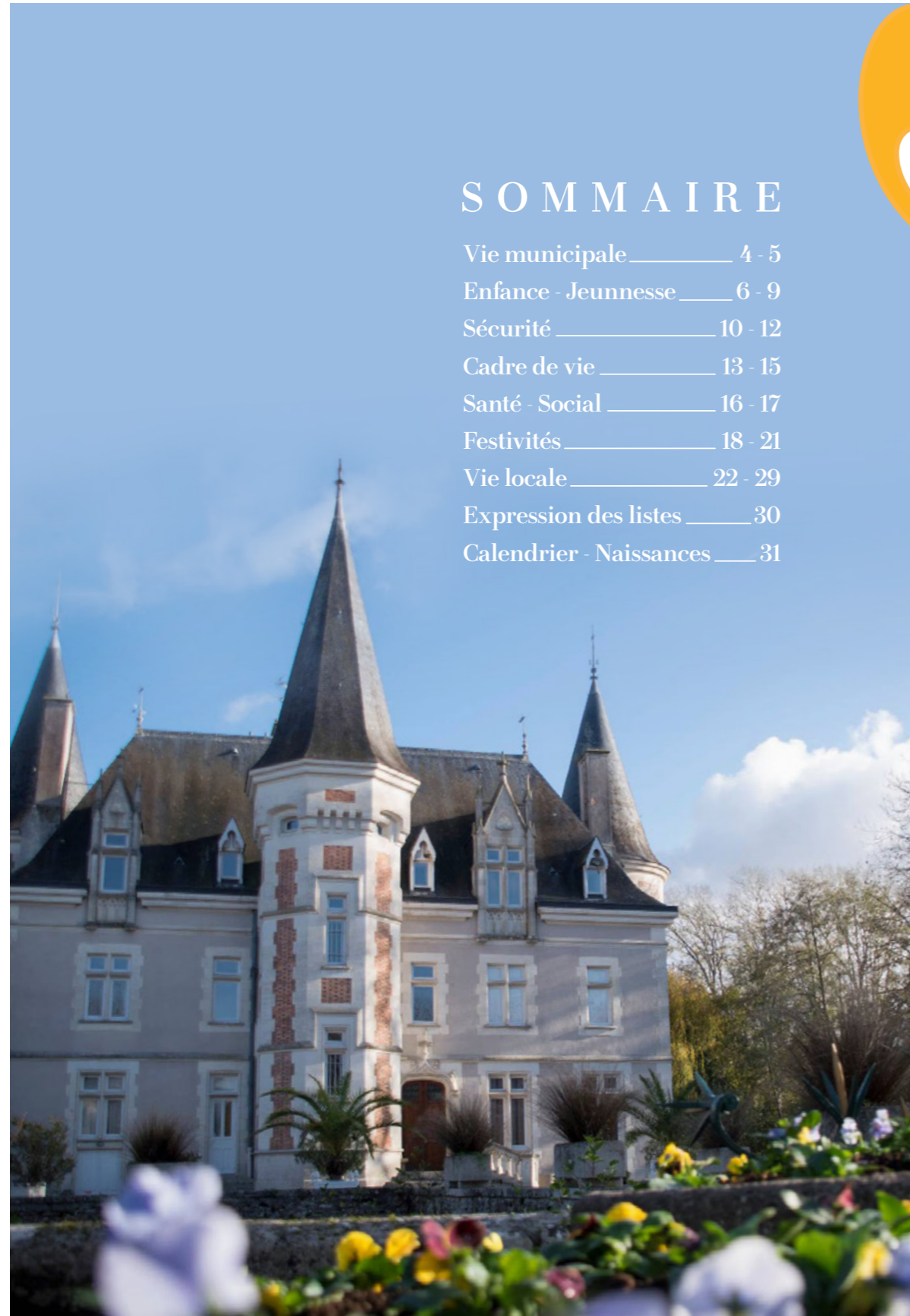
AU CŒUR DE VILLEMANDEUR



Mairie de Villemandeur
1bis avenue de la Libération
45700 VILLEMANDEUR

☎ 02.38.07.16.70
✉ mairie@mairie-villemandeur.fr
🌐 villemandeur.fr

 **VILLEMANDEUR**
le bon vivre



SOMMAIRE

Vie municipale _____	4 - 5
Enfance - Jeunesse _____	6 - 9
Sécurité _____	10 - 12
Cadre de vie _____	13 - 15
Santé - Social _____	16 - 17
Festivités _____	18 - 21
Vie locale _____	22 - 29
Expression des listes _____	30
Calendrier - Naissances _____	31



Chères Mandoraises, chers Mandorais,
C'est avec beaucoup d'enthousiasme, de responsabilité et de détermination que nous poursuivons cette nouvelle page de l'histoire de Villemandeur.

Vous nous avez accordé votre confiance pour conduire notre commune durant les prochaines années. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous mesurons pleinement l'importance de cette mission et nous souhaitons une nouvelle fois vous remercier sincèrement.

Depuis notre installation, nous poursuivons le travail avec une priorité claire : être une municipalité de proximité, à l'écoute, présente sur le terrain et tournée vers l'action concrète.

Notre volonté reste simple : améliorer progressivement le quotidien des habitants, renforcer les services publics de proximité, préserver notre cadre de vie et préparer l'avenir de Villemandeur avec sérieux et ambition.

Vous découvrez aujourd'hui un nouveau numéro de votre magazine municipal

ÉDI TO

« Au Cœur de Villemandeur », qui succède au Vill'Info. Ce changement de nom traduit notre volonté de placer les habitants au cœur de la vie communale et de renforcer le lien entre la municipalité et les Mandorais.

Au fil de ces pages, vous pourrez découvrir les actions engagées, les projets en cours, les événements qui ont animé notre commune ainsi que les initiatives portées par les associations, les services municipaux et les élus.

Nous souhaitons conduire ce mandat dans un esprit de dialogue, de respect et de transparence. Villemandeur mérite une gestion apaisée, constructive et proche de ses habitants.

Les défis sont nombreux, mais notre commune dispose de nombreux atouts : son dynamisme, ses associations, ses commerces, ses services, ses bénévoles et surtout ses habitants.

Avec toute l'équipe municipale, nous continuerons à travailler avec engagement pour faire avancer notre commune, dans l'intérêt général et avec le souci constant de servir les Mandorais.

Bonne lecture à toutes et à tous et bonnes vacances !



Fanny GANNAT

Maire de Villemandeur

Conseil municipal



FANNY GANNAT
MAIRE
5^e vice-présidente
de l'agglomération

1^{ère} vice-présidente
du CFA Est-Loiret
Membre du bureau du PETR,
de l'EPFLI, du SDIS

Les adjoints



JEAN FRANCOIS DUPORT
ADJOINT

Petite enfance, jeunesse et politique familiale
Conseiller communautaire
Membre du bureau de l'EPAGE et membre du PETR



CHRISTINE PASQUET
ADJOINTE

Cohésion sociale et politique
intergénérationnelle
Conseillère communautaire



PHILIPPE MARION
ADJOINT

Cadre de vie et accès
aux services publics
Conseiller communautaire
Membre du bureau du PETR
et du SMIRTOM



CATHERINE ADRIEN CAMUS
ADJOINTE

Culture et association
Conseillère communautaire



YOANN HEBERT
ADJOINT

Sécurité, cérémonies
Correspondant défense

CFA Est Loiret : Centre de Formation des Apprentis. Formation aux métiers professionnels. / EPAGE du Bassin du Loing : Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau. Gestion des cours d'eau et prévention des inondations. / PETR Gâtinais Montargois : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural. Coopération entre 4 intercommunalités pour le

développement du territoire. / SMIRTOM de la région de Montargis : Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères. Collecte et traitement des déchets ménagers. / EPFLI : Établissement Public Foncier Local Interdépartemental. / SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

Les conseillers



GILLES DUPLESSY



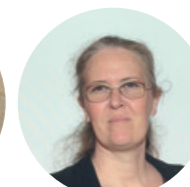
CLAUDINE MOREAU
Déléguée
Solidarité



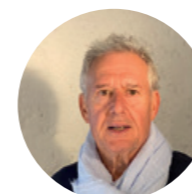
JOEL FOUCHET
Délégué
Associations



THIERRY LIPPERT
Délégué
Sport



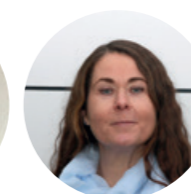
BÉATRICE OBRE
Déléguée
Inclusion



ANTOINE CENICO
Délégué
Finances



MARIE JOSÉ FRANCOIS
Déléguée
Action sociale



VERONIQUE GARNIER
Déléguée
Maison des
adolescents



FARID BENNAI
Délégué
Prévention



SADHIA KHALFA
Déléguée
Petite enfance



STEPHEN LEFEVRE
Délégué
Manifestations
municipales



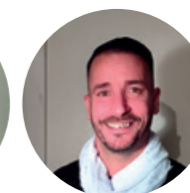
LUCETTE LELIEVRE
Déléguée
Proximité



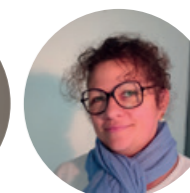
YANNICK GALLUTTI
Délégué
Animations
centre ville



STEPHANIE LEBOEUF
Déléguée
Santé



ALEXIS LEFEVRE
Délégué
Marché



PEGGY LEON
Déléguée
Bien être

Élus d'opposition



JEAN-FRANÇOIS PEZAIÉ

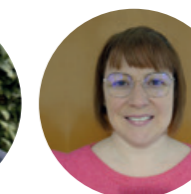
Conseiller communautaire



AUDREY CHARLET



ANDRÉ PRIGENT



ADELINÉ DUCHESNE



ERIC PRIOU



BRIGITTE VERSAILLES



PHILIPPE MASSONNEAU

Carnaval DES ÉCOLES

Le Carnaval organisé par l'A.E.M a une nouvelle fois rassemblé de nombreuses familles dans une ambiance festive, conviviale et colorée à Villemandeur.

Petits et grands avaient sorti leurs plus beaux déguisements pour participer au défilé parti du Parc à la Française, au rythme de la musique, des confettis et de la bonne humeur dans les rues de la commune.

Tout au long de l'après-midi, les participants ont pu profiter des animations proposées, notamment de la structure gonflable qui a rencontré un beau succès auprès des enfants.

Cette belle manifestation familiale a permis de partager un moment chaleureux et festif, placé sous le signe du sourire et de la convivialité.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles de l'A.E.M pour leur investissement dans l'organisation de cet événement, ainsi qu'aux services mobilisés et à la police municipale qui ont assuré la sécurité du défilé et des participants tout au long de l'après-midi.



Défi sportif POUR LES ÉLÈVES DE VILLEMANDEUR

Les élèves des deux écoles de la commune se sont récemment retrouvés sur la plaine sportive du Buisson pour participer à une course de régularité placée sous le signe du sport, du dépassement de soi et de la convivialité.

Tout au long de cette rencontre sportive, chaque enfant a pu courir à son rythme, selon son âge et ses capacités, en mettant en pratique les exercices préparés en amont avec l'éducateur sportif de la ville.

Cette journée a permis aux élèves de partager un moment dynamique et fédérateur autour des valeurs du sport : effort, persévérance, respect et solidarité.

À l'issue des épreuves, la municipalité a offert un goûter bien mérité aux participants afin de clôturer cette belle journée dans un esprit convivial.

Un grand bravo à tous les élèves pour leur énergie, leur motivation et leur enthousiasme tout au long de cette manifestation sportive.

Des séjours éducatifs POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DE LA COMMUNE

Tout au long de l'année scolaire, plusieurs classes des écoles de la commune ont participé à des séjours et classes de découverte, permettant aux élèves de vivre des expériences pédagogiques enrichissantes en dehors du cadre habituel de l'école.

Les élèves de l'école du Buisson ont notamment séjourné à Saint-Jean-de-Monts du 29 mars au 3 avril 2026. Ce séjour a concerné 67 élèves répartis dans trois classes.

Au total, plus de 120 élèves des écoles de la commune auront ainsi participé à ces séjours éducatifs au cours de l'année scolaire.

Ces projets permettent aux enfants de découvrir de nouveaux environnements, de développer leur autonomie, de renforcer la vie en collectivité et de participer à des activités pédagogiques variées en lien avec les apprentissages scolaires. La commune accompagne financièrement ces initiatives afin de favoriser



D'autres projets ont également été organisés pour les élèves de l'école des Catalpas :

- une classe de découverte à Combloux du 23 au 29 mai 2026 pour deux classes, représentant un total prévisionnel de 43 élèves ;
- un séjour à Ingrannes du 1er au 3 juin 2026 pour une classe de 17 élèves.

l'accès de tous les élèves à ces expériences éducatives et humaines particulièrement importantes dans leur parcours scolaire. Afin que chaque enfant puisse partir dans les meilleures conditions, le CCAS accompagne les familles rencontrant des difficultés financières, permettant ainsi au plus grand nombre d'élèves de participer à ces séjours scolaires.



Accueil de Loisirs et periscolaire renouvellement des inscriptions

La campagne d'inscription aux services périscolaires pour l'année scolaire à venir (restauration scolaire et accueil périscolaire) débutera aux alentours de la semaine 29.

Un mail de confirmation sera adressé aux familles par le service Enfance afin de les informer de la date officielle d'ouverture des inscriptions sur l'Espace Famille.

Les familles sont invitées à procéder au renouvellement des inscriptions de leurs enfants au cours de l'été afin de garantir l'accès aux différents services dès la rentrée scolaire.

Il est recommandé de vérifier et de mettre à jour les informations administratives et les pièces nécessaires lors de cette démarche.

www.villemandeur.fr/scolarité-et-accueil-periscolaire



Un projet de climatisation À L'ÉTUDE DANS LES ÉCOLES



Face aux épisodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquents, la municipalité a engagé une réflexion concernant l'amélioration du confort thermique dans les écoles de la commune.

Dans ce cadre, plusieurs devis ont été demandés afin d'étudier la possibilité d'installer des systèmes de climatisation dans certaines salles de classe.

Cette démarche vise à améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves ainsi que les conditions de travail des équipes éducatives lors des périodes de fortes températures.



Les études techniques et financières sont actuellement en cours. Toutefois, au regard des délais nécessaires pour l'analyse des propositions, les éventuels travaux et les contraintes d'intervention en période scolaire, l'installation pourrait ne pas être réalisée avant les vacances d'été.

La municipalité poursuit néanmoins ce travail afin d'identifier les solutions les plus adaptées aux besoins des écoles et aux capacités de la commune.

LES ÉLÈVES DU BUISSON à la découverte de la mairie

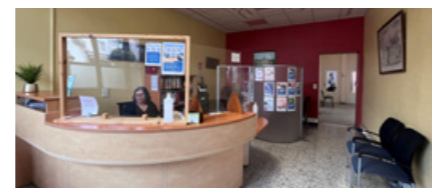
Lundi 4 Mai, la mairie de Villemandeur a eu le plaisir d'accueillir une classe de l'école du Buisson pour une visite de l'Hôtel de Ville et une découverte du fonctionnement de la commune.

Accompagnés par leurs enseignantes et accueillis par le Maire, Mme Fanny GANNAT, les élèves ont pu découvrir les différents locaux municipaux ainsi que le rôle des services de la mairie dans la vie quotidienne des habitants.

Les enfants ont notamment visité la salle des mariages, où ils ont pu observer le buste de Marianne, symbole de la République française, et échanger autour des valeurs républicaines et des cérémonies organisées au sein de la commune.

La visite s'est poursuivie dans la salle du conseil municipal. Les élèves ont découvert le lieu où sont prises les décisions importantes pour la commune et ont pu observer les portraits du Président de la République ainsi que des anciens présidents ayant marqué l'histoire de notre pays.

Ce moment d'échange et de découverte a permis aux enfants de mieux comprendre le fonctionnement d'une mairie, le rôle des élus locaux et l'importance de la citoyenneté.



La municipalité remercie les élèves et leurs enseignantes pour leur visite et leur curiosité tout au long de cette matinée enrichissante.



La Maison des Ados PREND FORME

Parmi les engagements pris lors des élections municipales figurait la création d'un espace dédié à la jeunesse. Depuis le début du mandat, l'équipe municipale travaille activement à la mise en place de la future Maison des Ados, un projet destiné à offrir aux jeunes Mandorais un lieu d'échanges, d'activités et de rencontres adapté à leurs attentes.

Dans cette dynamique, la municipalité étudie actuellement la possibilité d'organiser dès cet été deux sorties à destination des jeunes de la commune, du collège jusqu'à 17 ans.

L'objectif serait de proposer : une sortie en juillet et une sortie en août dans des

parcs d'attractions comme le Parc Astérix ou Nigloland

Afin de permettre au plus grand nombre d'y participer, la commune souhaite apporter une participation financière pour limiter le coût restant à la charge des familles.

Ces projets sont actuellement à l'étude et doivent encore être finalisés avant leur validation définitive. Si toutes les conditions sont réunies, les modalités d'inscription et les informations pratiques seront communiquées prochainement.

Restez attentifs aux supports de communication de la Ville : nous espérons pouvoir annoncer très prochainement la mise en place de ces sorties qui constitueraient une première étape concrète en faveur de la jeunesse mandoraise.

LE RELAIS PETITE ENFANCE renouvelé pour les familles du territoire

Le Relais Petite Enfance (RPE) mutualisé, qui accompagne les familles, les assistantes maternelles et les professionnels de la petite enfance du territoire, arrivait au terme de sa convention de fonctionnement.

À l'occasion d'une réunion rassemblant les maires des communes partenaires, il a été décidé de renouveler cette coopération afin de poursuivre ce service apprécié des habitants et essentiel à l'accompagnement des jeunes familles.

La nouvelle convention va ainsi être signée entre les communes de Villemandeur, Corquilleroy, Pannes, Lombreuil, Saint-Maurice-sur-Fessard, Chevillon-sur-Huillard et Solterre.

Ce partenariat permet de mutualiser les moyens et les compétences au bénéfice des familles du territoire, tout en garantissant un service de proximité de qualité. Le Relais Petite Enfance joue en effet un rôle important en informant les parents sur les différents modes d'accueil, en accompagnant les assistantes maternelles dans leur activité et en proposant des temps d'animation pour les jeunes enfants.

Par ce renouvellement, les communes partenaires réaffirment leur volonté de soutenir la petite enfance et d'offrir aux familles des services adaptés à leurs besoins.



LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES : la commune renforce son action



Une nouvelle entrée sécurisée POUR LA POLICE MUNICIPALE

Dans le cadre de l'amélioration continue des conditions d'accueil et de sécurité, le poste de police municipale dispose désormais d'une nouvelle entrée aménagée avec un sas sécurisé.

Cet équipement permet d'accueillir le public dans de meilleures conditions, au sein d'un espace sécurisé et placé sous vidéoprotection, tout en facilitant le travail et les interventions des agents de police municipale.

Afin d'améliorer également l'accessibilité et la réactivité du service, deux places de stationnement situées devant le poste seront désormais dédiées à la police municipale.

Cet aménagement contribue à renforcer la sécurité des usagers comme des agents, tout en améliorant la qualité de l'accueil au sein du service.

Cette réalisation s'inscrit pleinement dans la volonté de la commune de poursuivre ses actions en faveur de la tranquillité publique, de la sécurité et de l'amélioration du service rendu aux habitants.

Face à la recrudescence des dépôts sauvages de déchets sur le territoire communal, la municipalité a décidé de renforcer les moyens de lutte contre ces comportements inciviques.

Afin de préserver durablement le cadre de vie des habitants, Madame le Maire a signé un arrêté permettant la mise en place d'amendes administratives à l'encontre des auteurs de dépôts illégaux.

Ces incivilités nuisent à la qualité de vie, dégradent l'environnement et engendrent des coûts importants pour la collectivité, supportés par l'ensemble des habitants.

Désormais, tout dépôt sauvage constaté pourra faire l'objet de sanctions financières.

La municipalité rappelle que cette démarche poursuit plusieurs objectifs :

- préserver la propreté de la commune,
- responsabiliser chacun,
- protéger l'environnement et les espaces publics.

Parallèlement à ces mesures, la commune poursuivra ses actions pour :

- faciliter l'accès aux solutions de tri et de dépôt,
- informer et sensibiliser les habitants,
- accompagner chacun dans l'adoption des bonnes pratiques.

La municipalité remercie l'ensemble des habitants qui participent quotidiennement au respect de notre cadre de vie.

Ensemble, continuons à préserver une commune propre et agréable pour tous.

DES PROJETS POUR RENFORCER les moyens de la commune

Dans le cadre de sa politique de sécurité et de tranquillité publique, la commune poursuit sa réflexion afin de renforcer les moyens humains, matériels et technologiques mis à disposition de la police municipale.

Plusieurs projets sont actuellement à l'étude ou en préparation pour les prochains mois.

LA MUNICIPALITÉ PRÉVOIT NOTAMMENT :

le recrutement de deux agents complémentaires de police municipale afin de renforcer la présence sur le terrain ;

une évolution des plannings avec des horaires élargis pour mieux répondre aux besoins des habitants et aux réalités du terrain ;

le renouvellement des véhicules de service ainsi que l'acquisition de matériels adaptés aux missions des agents ;

un projet d'extension du dispositif de vidéoprotection sur plusieurs secteurs de la commune ;

le développement de la vidéo-verbalisation afin de lutter plus efficacement contre certaines infractions et incivilités.

Ces évolutions ont pour objectif de renforcer la sécurité des habitants, d'améliorer la réactivité des services et de donner aux agents les moyens nécessaires pour assurer leurs missions dans de bonnes conditions.

La municipalité poursuit ainsi son engagement en faveur d'une commune plus sûre, plus sereine et attentive à la qualité du cadre de vie des Mandorais.

RENFORCEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE : ouverture de deux postes



Dans le cadre de sa politique de sécurité et de proximité, la commune poursuit le renforcement de sa police municipale avec l'ouverture de deux postes supplémentaires d'agent de police municipale. Le recrutement est actuellement en cours.

Afin d'accompagner cette évolution et de renforcer la sécurité des agents dans l'exercice de leurs missions, une demande de modification et d'armement a été déposée auprès de la Préfecture du Loiret à Orléans.

La commune a désormais reçu un accord de principe de la Préfecture. Quelques ajustements et acquisitions de matériel restent encore à finaliser avant la mise en œuvre complète du dispositif.

Cette évolution répond également aux difficultés de recrutement rencontrées par de nombreuses collectivités, l'armement étant aujourd'hui devenu un critère important pour attirer de nouveaux agents de police municipale.

La municipalité réaffirme ainsi sa volonté de :

- renforcer la présence de proximité sur le terrain,
- améliorer la sécurité des habitants,
- assurer de meilleures conditions de protection pour les agents,
- adapter les moyens de la police municipale aux réalités du terrain.

Ces mesures s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration de la sécurité et du service rendu aux habitants.

Éclairage public :

NOUVEAUX HORAIRES DÉSORMAIS EN PLACE

Les nouveaux horaires d'éclairage public sont désormais effectifs sur l'ensemble de la commune. Le technicien est intervenu sur les différentes horloges afin de réaliser les réglages nécessaires. Les horaires appliqués sont les suivants :



Cette évolution s'inscrit dans une démarche de maîtrise des consommations énergétiques tout en maintenant un équilibre entre sécurité, confort des habitants et sobriété énergétique. Lors des opérations de réglage, plusieurs difficultés techniques ont toutefois mis en évidence l'ancienneté et la vétusté d'une partie des installations actuelles. Face à ce constat, la commune engage également une réflexion plus globale sur la modernisation du réseau d'éclairage public. Un projet de renouvellement des équipements et de mise en place d'un système de gestion à distance, plus moderne et plus performant, est actuellement à l'étude.

Cette modernisation permettrait à terme une gestion plus souple et plus efficace de l'éclairage public, ainsi qu'une optimisation des consommations énergétiques sur l'ensemble de la commune.



STATIONNEMENT EN CENTRE-BOURG : rappel des règles

Afin de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter l'accès aux commerces et services du centre-bourg, plusieurs secteurs de Villemandeur sont réglementés en zone bleue.

COMMENT FONCTIONNE LA ZONE BLEUE ?

Le stationnement en zone bleue est gratuit mais limité dans le temps.

Pour stationner, il est obligatoire d'apposer derrière le pare-brise un disque de stationnement indiquant l'heure d'arrivée. La durée autorisée doit être respectée conformément à la signalisation en place.

Ce dispositif permet de garantir une meilleure disponibilité des places pour tous les usagers et de soutenir l'activité du centre-bourg.

RESPECT DU SENS DE CIRCULATION

Il est également rappelé que le stationnement doit impérativement être effectué dans le sens de la circulation.

Se garer à contresens constitue une infraction au Code de la route et peut représenter un danger pour les autres usagers lors des manœuvres d'entrée ou de sortie des véhicules.

CONTRÔLES RENFORCÉS

Depuis plusieurs semaines, de nombreux stationnements non conformes sont constatés en centre-ville :

- absence de disque,
- dépassement de durée,
- stationnement à contresens.

La Police Municipale effectuera désormais des contrôles renforcés et les infractions constatées feront l'objet de verbalisation conformément à la réglementation en vigueur.

La municipalité remercie chacun pour son civisme et sa participation au bon fonctionnement et à la sécurité du centre-bourg.

Aménagement et sécurisation de la voirie : RUES TOURATIER ET JODON



Les beaux jours arrivent !

NOUS VOUS RAPPELONS LES HORAIRES DE TONTE :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.

Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

Il en est de même pour les travaux de bricolage bruyants qui sont soumis à la même réglementation.

Merci de respecter ces horaires pour le bien de tous !



**Bruits de voisinage
TOUS RESPONSABLE
TOUS CONCERNÉS**



LE CIMETIÈRE COMMUNAL à l'ère du numérique

Pour mieux accompagner les habitants, leurs familles et moderniser la gestion des concessions, la commune de Villemandeur s'est équipée du logiciel Gescime, une solution spécialisée utilisée par plus de 2400 collectivités en France.

UN OUTIL MODERNE POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES HABITANTS

Ce logiciel permet une gestion plus efficace du cimetière communal :

- Localisation des concessions
- Recherche rapide d'une sépulture
- Suivi administratif des concessions
- Mise à jour facilitée des informations
- Optimisation des espaces funéraires.

Grâce à la cartographie numérique intégrée, les services municipaux disposent d'un plan détaillé et actualisé du cimetière.

UN SERVICE PUBLIC MODERNISÉ :

Avec cette démarche, la commune poursuit son travail d'amélioration des services publics de proximité et de valorisation du patrimoine communal.

Ce nouvel outil permettra de simplifier certaines démarches administratives et d'offrir un meilleur accompagnement aux administrés dans leurs recherches et leurs démarches liées au cimetière communal.

DES PANNEAUX D'ORIENTATION PROCHAINEMENT INSTALLÉS

Dans le cadre de cette modernisation, de nouveaux panneaux seront installés aux entrées du cimetière pour :



- Retrouver plus facilement une sépulture
- Mieux orienter les visiteurs
- Identifier les différentes divisions

L'objectif est d'améliorer le confort des familles, notamment lors des périodes de forte fréquentation comme la toussaint.

Le QR code ci-joint vous permettra d'accéder directement sur la page Gescime du cimetière de VILLEMANDEUR



VILLEMANDEUR CANDIDATE au maintien de ses « 2 Fleurs »

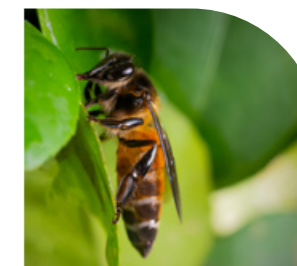
Cette année, la commune de Villemandeur sera de nouveau visitée par le jury régional du label Conseil National des Villes et Villages Fleuris dans le cadre du maintien de sa distinction « 2 Fleurs ».

Ce label récompense les communes engagées pour l'amélioration du cadre de vie, le fleurissement, la qualité des espaces publics et la préservation de l'environnement.

Le jury régional se déplacera sur la commune entre le 17 et le 21 août 2026 afin d'évaluer les actions menées sur différents secteurs de la ville : centre-bourg, espaces verts, équipements publics, aménagements paysagers et qualité générale du cadre de vie.

La municipalité souhaite poursuivre les efforts engagés pour embellir durablement Villemandeur et renforcer la place du végétal et de la biodiversité dans la commune.

L'objectif pour les années à venir est de continuer à améliorer notre cadre de vie afin de pouvoir prétendre, à terme, à l'obtention d'une 3^e Fleur.



Frelon asiatique : AGIR DÈS LE PRINTEMPS POUR LIMITER SA PROLIFÉRATION

Depuis plusieurs années, le frelon asiatique est de plus en plus présent sur notre territoire. Cette espèce invasive représente une menace importante pour les abeilles, la biodiversité et peut également constituer un danger pour les habitants lorsqu'un nid se trouve à proximité des habitations ou des lieux publics.

POURQUOI AGIR MAINTENANT ?

Au printemps, les reines fondatrices sortent d'hibernation pour créer de nouveaux nids.

C'est donc à cette période qu'il est possible de limiter efficacement la prolifération du frelon asiatique.

Un seul nid peut produire plusieurs milliers de frelons au cours de la saison.

LE PIÉGEAGE : UN GESTE UTILE

Les habitants qui le souhaitent peuvent installer des pièges sélectifs dans leur jardin ou sur leur terrain afin de capturer les reines fondatrices.

Il est important d'utiliser des dispositifs adaptés afin de préserver les autres insectes pollinisateurs.

Le piégeage est particulièrement recommandé entre février et mai.

SIGNELEZ LES NIDS

Si vous repérez un nid suspect :

- dans un arbre,
- sous une toiture,
- dans une haie,
- ou à proximité d'une habitation, nous vous invitons à le signaler rapidement à la mairie.

Il est fortement déconseillé d'intervenir soi-même sur un nid. La destruction doit être réalisée par des professionnels équipés.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE

La lutte contre le frelon asiatique est l'affaire de tous.

Par des gestes simples et une vigilance collective, chacun peut contribuer à protéger notre cadre de vie, la biodiversité et les abeilles indispensables à notre environnement.

La commune remercie les habitants pour leur mobilisation et leur vigilance.

CRÉATION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « Accessibilité et handicap »

Lors du conseil municipal du 21 avril, la municipalité a souhaité renforcer son engagement en faveur de l'inclusion et du cadre de vie en créant une nouvelle commission municipale dédiée à l'accessibilité et au handicap.

Cette commission aura plusieurs missions :

- Identifier les difficultés rencontrées sur la commune,
- Améliorer l'accessibilité des bâtiments et des espaces publics,
- Proposer des actions concrètes pour faciliter les déplacements et l'accès aux services pour tous,
- Travailler en lien avec les habitants concernés afin de mieux prendre en compte les besoins du quotidien.
- Cette démarche s'inscrit dans une volonté de construire une commune plus accessible, plus inclusive et attentive à chacun.
- Un outil utile : la plateforme Acceslibre

La commune souhaite également s'appuyer sur cette plateforme nationale qui permet de consulter et de partager des informations sur l'accessibilité des établissements recevant du public (commerces, équipements, services...).

À terme, l'objectif est de mieux connaître et valoriser l'accessibilité des lieux à Villemandeur afin de permettre à chacun de s'y repérer plus facilement.

Cette initiative s'intégrera également dans la démarche engagée par la municipalité autour du projet de labellisation « Ville amie des aînés », avec la volonté d'améliorer durablement le cadre de vie, les déplacements et l'autonomie de tous les habitants.

Parce qu'une commune accessible est une commune plus juste, plus solidaire et plus agréable à vivre pour tous.



Extension de la Maison de Santé : DE NOUVEAUX ESPACES POUR ACCUEILLIR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Afin de poursuivre le développement de l'offre de soins sur la commune, des travaux d'extension de la Maison de Santé sont actuellement en cours avec la création de quatre nouveaux bureaux destinés à accueillir des professionnels de santé.

Dans l'attente de l'achèvement de cette extension, les praticiens concernés sont provisoirement installés au Centre culturel, ce qui a permis de faciliter leur arrivée sur la commune et d'assurer une continuité d'accueil des patients pendant la durée des travaux.

Cette solution transitoire témoigne de la volonté de la municipalité d'accompagner activement l'installation de nouveaux professionnels de santé et de renforcer l'accès aux soins pour les habitants.

La livraison des travaux est prévue pour la fin du mois de juin. À terme, ces nouveaux espaces permettront aux praticiens d'exercer dans des locaux adaptés, au sein d'un environnement de travail regroupé et fonctionnel.

Ce projet s'inscrit dans la démarche engagée par la commune pour développer l'offre médicale de proximité et répondre aux besoins croissants de la population.



Journée de dépistage ophtalmologique : UNE MOBILISATION RÉUSSIE

Le 24 avril dernier, une journée de dépistage ophtalmologique était organisée sur la commune dans le cadre d'une action de prévention destinée à faciliter l'accès aux soins visuels.

Cette initiative a rencontré un réel succès auprès des habitants avec 17 rendez-vous programmés et 16 consultations effectivement réalisées. Les participants, principalement âgés de 50 à 60 ans, ont répondu présents pour bénéficier d'un bilan visuel et de conseils de prévention adaptés.

Cette forte mobilisation confirme l'importance de proposer des actions de santé de proximité, accessibles à tous, et répondant à un véritable besoin sur le territoire.

Face à cette demande importante et aux retours positifs recueillis, cette opération pourrait être reconduite prochainement en partenariat avec la CPTS, afin de poursuivre les actions de prévention et de faciliter l'accès aux soins pour les habitants.

Informations utiles : PHARMACIES DE GARDE ET NUMÉROS D'URGENCE MÉDICALE

Afin de faciliter l'accès aux informations de santé utiles au quotidien, la page Facebook officielle de la mairie de Villemandeur publie désormais chaque lundi la liste des pharmacies de garde ainsi que les principaux numéros d'urgence médicale.



Cette communication régulière permet aux habitants de retrouver facilement les informations essentielles en cas de besoin, notamment en soirée, les week-ends ou les jours fériés.

Les habitants sont invités à suivre la page Facebook de la commune afin de rester informés des services utiles, des actualités municipales et des informations pratiques du territoire.

RETOURS 2026

Week-end gonflé

Le temps d'un week-end, le Gymnase Daudet s'est transformé en véritable espace de jeux et de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans.

Structures gonflables, parcours ludiques, mascottes et séances photos étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des petits... et des plus grands !

Tout au long de ces deux journées, de nombreuses familles ont profité de cette animation conviviale placée sous le signe de la bonne humeur et du partage.

La municipalité remercie chaleureusement les associations mandoraises Musik'air et Tennis Club Mandorais pour leur présence et leur implication, notamment à travers la tenue de la buvette et la préparation des délicieuses crêpes qui ont ravi les visiteurs.

Un grand merci également à l'ensemble des participants et bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce beau week-end festif à Villemandeur.

Festival Parcs & Jardins

La 29^e édition du festival Parcs & Jardins s'est tenue ce week-end au domaine de Lisledon à Villemandeur, réunissant de nombreux visiteurs venus profiter de cette manifestation devenue un rendez-vous incontournable de la vie locale.



Le public a répondu présent tout au long de ces deux journées, attiré par la qualité des exposants et des stands proposés, ainsi que par une météo particulièrement favorable.

Organisé en partenariat avec le Rotary Club, le Comité des fêtes de Villemandeur et la Ville de Villemandeur, cet événement confirme année après année son succès et son ancrage dans la commune.

La municipalité accompagne et soutient largement cette manifestation à travers la mise à disposition du site de Lisledon, des moyens matériels, des équipes techniques et de l'ensemble des dispositifs nécessaires à la bonne organisation de l'événement. La commune participe ainsi activement au financement et au bon déroulement de ce rendez-vous apprécié des habitants et des visiteurs.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, exposants, partenaires et agents mobilisés pour leur investissement et leur contribution à la réussite de cette belle édition.



Cérémonies commémoratives des 26 avril, 8 mai et 18 juin

Les cérémonies commémoratives organisées à Villemandeur les 26 avril, 8 mai et 18 juin ont rassemblé de nombreux participants venus rendre hommage au devoir de mémoire et aux valeurs de la République.

Ces temps de recueillement se sont déroulés en présence des porte-drapeaux, des élus municipaux, des représentants des associations patriotiques ainsi que de plusieurs personnalités institutionnelles.

La cérémonie du 26 avril a notamment été marquée par la présence de Nelly Dury, représentante du Département, ainsi que de Madame la Sénatrice Pauline Martin.

La commémoration du 8 mai, célébrant la Victoire de 1945, s'est tenue en présence du Président de Région François Bonneau, de la Commissaire de Police et du Commandant des sapeurs-pompiers, aux côtés des élus locaux et des habitants. À cette occasion, deux classes de l'école des Catalpas ont interprété la Marseillaise, offrant un moment particulièrement apprécié et symbolique.

La cérémonie du 18 juin, organisée en hommage à l'Appel du Général de Gaulle, a également connu une forte participation. Près d'une centaine d'élèves des écoles de Villemandeur ont pris part à cette commémoration en chantant la Marseillaise. Un moment fort qui a illustré l'importance de la transmission de la mémoire et des valeurs républicaines aux jeunes générations.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des porte-drapeaux pour leur engagement fidèle lors de ces cérémonies, ainsi que toutes les personnes présentes qui contribuent à faire vivre le devoir de mémoire et à transmettre l'histoire de notre pays aux plus jeunes.

Super Loto de l'AEM

Le Super Loto organisé par AEM à la salle polyvalente de Lisledon a rencontré un très beau succès.



Tout au long de la soirée, de nombreux participants sont venus partager un moment convivial en famille ou entre amis dans une ambiance chaleureuse et festive. La salle affichait complet pour cette édition particulièrement attendue.

Les joueurs ont pu tenter leur chance pour remporter de nombreux lots : télévision, tablette, Nintendo Switch, air fryer, machine à café, bons cadeaux, matériel de bricolage et bien d'autres surprises.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles de l'AEM ainsi que l'association Les Z'amis pour l'organisation de cette belle soirée, leur implication et leur accueil tout au long de l'événement.

Un grand merci également à l'ensemble des participants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation appréciée des Mandorais.





Ô mon châtoô

UN FESTIVAL DES ARTS DE RUE QUI A RASSEMBLÉ TOUS LES PUBLICS !

Durant deux jours, les 30 et 31 mai, le domaine boisé de Lisedon a vibré au rythme de la 5^e édition du festival Ô mon Châtôô. Artistes, spectacles et animations ont investi les allées du parc pour offrir aux visiteurs une expérience culturelle originale et accessible à tous.



Les nombreux retours positifs recueillis témoignent de l'engouement du public pour cet événement gratuit devenu un temps fort de la vie locale.

Cette année, les écoles et accueils périscolaires ont apporté une contribution remarquable en réalisant de nombreuses décorations qui ont embelli le parc et renforcé l'implication des plus jeunes dans l'événement.

Bonne humeur, sourires et découvertes étaient au rendez-vous. Théâtre d'objets, marionnettes, spectacles déambulatoires, jonglage, funambulisme et arts du cirque ont émerveillé petits et grands à travers des univers poétiques, drôles et surprenants. Les ateliers et initiations ont également rencontré un vif succès auprès des familles.

Le festival a enfin mis en lumière le dynamisme du tissu associatif mandorais, fortement mobilisé tout au long du week-end pour faire de cette manifestation culturelle un moment fédérateur et apprécié de tous.

La musique à l'honneur À VILLEMANDEUR



Les premiers jours de juin ont été marqués par deux beaux rendez-vous musicaux mettant à l'honneur les jeunes talents de Villemandeur.

Le 1er juin, l'orchestre du collège a offert une prestation particulièrement appréciée par le public. Au-delà de la qualité musicale proposée par les élèves, cette représentation revêtait une dimension toute particulière puisqu'elle marquait la dernière prestation de leur professeur de musique avant son départ à la retraite. Un moment empreint d'émotion pour les élèves, les familles et l'ensemble de la communauté éducative, qui a salué son engagement et son investissement auprès de plusieurs générations de collégiens.

Quelques jours plus tard, les élèves de l'école du Buisson

ont enchanté les familles lors de leur concert de chorale. Les jeunes chanteurs ont présenté avec enthousiasme les chants préparés tout au long de l'année scolaire, offrant au public un agréable moment de partage et de convivialité.

Ces deux événements témoignent du dynamisme des projets culturels menés dans les établissements scolaires de la commune et de l'importance accordée à l'éducation artistique. Ils permettent aux enfants et aux adolescents de développer leur créativité, leur confiance en eux et le plaisir de pratiquer ensemble.

La municipalité adresse ses félicitations aux élèves, aux équipes enseignantes, aux intervenants ainsi qu'aux familles pour leur contribution à la réussite de ces belles manifestations.

Une 4^e édition réussie POUR LE RACKELTON

Les 13 et 14 juin, Villemandeur a accueilli la 4^e édition du Rackelton, organisée par le Squash Gâtinais avec le soutien de la Ville de Villemandeur et de nombreux partenaires.

Cette année, 129 joueurs et joueuses venus de toute la France se sont retrouvés pour participer à cette compétition originale mêlant plusieurs sports de raquette. Sous une météo particulièrement favorable, les rencontres se sont enchaînées dans un excellent état d'esprit, alliant performance, convivialité et fair-play.

Plusieurs élus municipaux sont venus encourager les participants tout au long du week-end. Philippe Marion a notamment participé à la remise des récompenses aux vainqueurs.



La municipalité adresse ses félicitations au Squash Gâtinais, aux organisateurs, aux bénévoles ainsi qu'à l'ensemble des participants pour la réussite de cette belle manifestation sportive qui contribue au rayonnement de Villemandeur bien au-delà de ses frontières.



UNE BELLE RÉUSSITE POUR LE gala de boxe

Le samedi 6 juin, Villemandeur a accueilli son traditionnel gala de boxe dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Tout au long de la soirée, de nombreux spectateurs ont répondu présents pour encourager les sportifs et assister à des combats de qualité.

Cet événement, devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs de sport, a permis de mettre à l'honneur l'engagement des bénévoles, des entraîneurs et des boxeurs qui font vivre cette discipline sur notre territoire.

La municipalité était représentée par Jean-François Dupont et Philippe Marion adjoints, ainsi que Joël Fouchet, conseiller municipal délégué aux sports, qui ont eu le plaisir de remettre plusieurs coupes aux participants et aux vainqueurs des différentes catégories.

Au-delà de l'aspect sportif, cette soirée a été marquée par une excellente ambiance, mêlant esprit de compétition, respect et convivialité. Les nombreux applaudissements du public ont témoigné du succès de cette manifestation et de l'intérêt des Mandoraises et des Mandorais pour les événements sportifs organisés dans la commune.

La Ville de Villemandeur remercie l'ensemble des organisateurs, bénévoles, partenaires et participants qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée sportive.



Art et bien-être SOUS LA HALLE

Le dimanche 7 juin, la Halle de Villemandeur a accueilli une exposition dédiée à l'art et au bien-être, organisée par l'association Agir Ensemble pour Villemandeur.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu découvrir les créations d'artistes et d'artisans, échanger avec les exposants et participer à différents ateliers dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cette manifestation a permis de mettre en valeur les talents locaux tout en offrant un moment de détente et de découverte aux nombreux visiteurs venus profiter de cet événement ouvert à tous.

À cette occasion, Christine Pasquet, Catherine Adrien-Camus, Sadiha Khalfa, Stéphanie Lebœuf et Peggy Léon, élues de la majorité municipale, ont représenté Madame le Maire et sont allées à la rencontre des exposants et des visiteurs.



LES COLLÉGIENS DE VILLEMANDEUR à l'honneur à la médiathèque

Les élèves du collège Lucie Aubrac de Villemandeur ont participé à l'exposition Bertail - Morvan - Madeleine Riffaud, inaugurée récemment à la médiathèque de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing.

Cette exposition met à l'honneur le parcours exceptionnel de Madeleine Riffaud, résistante, journaliste et poétesse, à travers les œuvres réalisées par les auteurs et illustrateurs Bertail et Morvan. Les collégiens ont pris part à ce projet culturel et mémoriel, leur permettant de découvrir une page importante de l'histoire tout en développant leur regard artistique.

L'inauguration a rassemblé de nombreux visiteurs ainsi que les élèves des collèges Lucie Aubrac de Villemandeur et Pablo Picasso de Chalette-sur-Loing, dans un moment d'échanges et de découverte particulièrement apprécié.



La municipalité félicite les élèves et les équipes éducatives pour leur implication dans ce projet qui contribue à faire vivre la mémoire tout en favorisant l'accès à la culture.

L'exposition était présentée à la médiathèque de l'AME jusqu'au 20 juin.



LE CORRESPONDANT DÉFENSE au service du devoir de mémoire

Depuis le début du mandat, Yoann Hébert, correspondant défense de la commune de Villemandeur, représente régulièrement la municipalité lors des cérémonies patriotiques organisées sur le territoire.

Au cours des derniers mois, il a participé à plusieurs commémorations à Montargis, Amilly et Griselles, témoignant de l'engagement de Villemandeur en faveur du devoir de mémoire et de la transmission des valeurs républicaines.

Le 6 juin, il était notamment présent à Griselles lors d'une cérémonie marquante au cours de laquelle le Conseil Municipal des Enfants s'est vu remettre un drapeau par le Souvenir Français. Cette distinction est particulièrement symbolique

puisque Griselles est devenue la première commune du Gâtinais à bénéficier d'une telle remise, renforçant ainsi l'implication des jeunes générations dans le travail de mémoire.

Le 8 juin, Yoann Hébert a également participé à la cérémonie organisée à Amilly dans le cadre de la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine.

Par sa présence à ces différents rendez-vous, le correspondant défense contribue à renforcer les liens entre la commune, les associations patriotiques, le monde combattant et la jeunesse. Il participe ainsi pleinement à la transmission de notre histoire et des valeurs de citoyenneté qui fondent notre République.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES prépare l'avenir

Le samedi 13 juin, les membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont réunis pour une séance de travail dans la nouvelle salle du conseil municipal.

Les jeunes élus ont ainsi pu découvrir ce nouvel espace entièrement réaménagé, équipé notamment de nouvelles tables, de micros et d'un écran permettant d'améliorer les échanges et le déroulement des séances.

Cette réunion a également été l'occasion de présenter les évolutions prévues pour le Conseil Municipal des Jeunes. Dès les prochaines élections, qui se dérouleront au mois de novembre, le dispositif sera élargi aux collégiens et aux lycéens afin de permettre à davantage de jeunes de participer à la vie de la commune. Le futur conseil comptera ainsi 22 jeunes élus, avec pour objectif de diversifier les points de vue, enrichir les propositions et renforcer l'implication de la jeunesse mandoraise.

Les jeunes conseillers actuellement en fonction ont été invités à poursuivre leur engagement. Plusieurs d'entre eux ont déjà indiqué leur souhait de se représenter lors du prochain scrutin.

Au cours de la séance, Yoann Hébert, correspondant défense de la commune, est également intervenu afin de présenter son rôle et les missions liées au devoir de mémoire. Il a proposé aux jeunes élus de participer à certaines cérémonies patriotiques et a évoqué la possibilité d'organiser la visite d'une unité militaire à Orléans afin de leur faire découvrir le fonctionnement de l'armée et les métiers de la défense.

Enfin, les échanges ont permis aux jeunes conseillers de partager leurs idées et leurs propositions pour améliorer la vie quotidienne à Villemandeur. Une démarche essentielle pour construire, avec eux, la commune de demain.

Prochain rendez-vous : les élections du Conseil Municipal des Jeunes, prévues début novembre 2026.



TIRAGE AU SORT DES jurés d'assises

Le 20 mai dernier, la commune de Villemandeur a procédé au tirage au sort annuel des jurés d'assises.

Réalisée en mairie sous l'autorité de Madame le Maire, cette opération s'est déroulée conformément à la réglementation en vigueur. À l'issue du tirage au sort, 18 noms ont été sélectionnés parmi les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune.

Les personnes concernées ont depuis été informées individuellement par courrier des suites de cette procédure.

Cette démarche constitue une étape importante dans le fonctionnement de la justice française. Être appelé à exercer les fonctions de juré d'assises représente en effet un engagement citoyen majeur, permettant aux habitants de participer directement au rendu de la justice.

La municipalité remercie l'ensemble des personnes concernées pour leur disponibilité et leur participation à cette mission d'intérêt général.

**VILLEMANDEUR
PLEINEMENT
REPRÉSENTÉE**
au sein de
l'Agglomération



À la suite de l'installation du nouveau conseil communautaire de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing, Villemandeur renforce sa présence et son implication au sein des différentes instances intercommunales.

La commune a notamment obtenu la 5e vice-présidence de l'Agglomération, permettant à Villemandeur de participer activement aux décisions et aux projets structurants du territoire.

Par ailleurs, la municipalité a également obtenu deux représentations supplémentaires par rapport au précédent mandat :

- au sein de la Mission Locale,
- ainsi qu'à l'Établissement Public Foncier Local Interdépartemental Foncier Cœur de France.

Ces représentations renforcent la place de Villemandeur dans les instances qui accompagnent le développement du territoire, l'emploi, la jeunesse, l'aménagement et les projets d'avenir.

Les élus de Villemandeur siégeant au sein de l'agglomération auront à cœur de défendre les intérêts de l'ensemble des Mandorais et de porter les projets utiles au développement et à l'attractivité de notre commune.

Cette présence renforcée permettra également de mieux faire entendre la voix de Villemandeur dans les décisions intercommunales qui impactent directement le quotidien des habitants.



Inondations de 2016 : UN APPEL AUX SOUVENIRS DES MANDORAIS

En 2016, notre commune, comme de nombreux territoires du Loiret, a été fortement marquée par les inondations. Ces événements ont laissé des souvenirs importants dans la mémoire collective des habitants de Villemandeur.

Afin de ne pas oublier et de transmettre cette mémoire, la municipalité souhaite organiser, en fin d'année, une exposition participative consacrée aux inondations de 2016.

Cette exposition permettra de retracer ces moments à travers les regards, les témoignages et les photographies des habitants.

VOUS POSSÉDEZ DES PHOTOS ? LA COMMUNE LANCE UN APPEL AUX MANDORAIS :

Si vous avez pris des photos lors des inondations de 2016 à Villemandeur (rues, quartiers, paysages, interventions, solidarité entre habitants...), nous vous invitons à les

partager avec la mairie afin de contribuer à cette exposition collective.

Les clichés sélectionnés pourront être exposés lors de cette rétrospective ouverte au public.

UNE MÉMOIRE COLLECTIVE À PRÉSERVER

Au-delà des images, cette exposition sera aussi l'occasion de rappeler l'importance de la prévention des risques naturels et de mettre en valeur la solidarité qui avait marqué cette période difficile.

LES PHOTOS PEUVENT ÊTRE TRANSMISES :

- par mail à : communication@mairie-villemandeur.fr
- ou directement à l'accueil de la mairie.

La municipalité remercie par avance l'ensemble des habitants qui participeront à ce projet de mémoire collective.



Représenter VILLEMANDEUR AU QUOTIDIEN

Depuis le début du mandat, l'action municipale ne se limite pas à la gestion quotidienne de la commune. Représenter Villemandeur auprès des institutions, des associations et des partenaires du territoire constitue également une mission essentielle du Maire.

Au cours des dernières semaines, Madame le Maire a ainsi participé à de nombreux rendez-vous permettant de porter la voix de Villemandeur et de défendre les intérêts de la commune.

Parmi ces temps forts figurent notamment l'inauguration de l'extension du CHAM le 10 avril en présence de nombreux élus et partenaires institutionnels, la rencontre des maires

organisée par la Région Centre-Val de Loire le 4 mai à l'invitation de son président François Bonneau, ou encore une journée de travail avec les services de la Préfecture consacrée aux missions et aux responsabilités des collectivités locales.

La commune a également été représentée lors de manifestations associatives et sportives, telles que le repas de l'UNRPA, la remise des récompenses lors d'un tournoi de football, la soirée des partenaires du Handball de Montargis ou encore le rallye automobile de Corbeilles en Gatinais.



Les cérémonies officielles font également partie des responsabilités du Maire, à l'image de la participation à la cérémonie organisée par la Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie le 25 avril ou encore de la célébration d'un mariage en mairie le 23 mai.

Enfin, plusieurs formations ont permis d'approfondir les connaissances nécessaires à l'exercice du mandat, notamment lors d'une journée organisée par l'Association des Maires du Loiret consacrée aux pouvoirs du maire, aux finances locales, aux ressources humaines et au rôle de l'élu local.



Autant d'occasions de promouvoir Villemandeur, de développer les partenariats utiles à la commune et de préparer les projets qui contribueront à son développement dans les années à venir.



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2026 : les premières décisions du mandat

Le conseil municipal de Villemandeur s'est réuni le 21 avril 2026 afin de mettre en place les premières décisions nécessaires au fonctionnement de la commune après les élections municipales.

Dans une volonté de renforcer la transparence de l'action municipale, une note explicative simplifiée des principales décisions était mise à disposition du public le jour du conseil municipal. Celle-ci sera également accessible en ligne afin de permettre à chacun de mieux comprendre les délibérations et les actions engagées par la commune.

Le conseil municipal a également été organisé dans une salle plus grande afin d'améliorer l'accueil du public. Des aménagements complémentaires ont déjà été réalisés, avec l'installation d'équipements adaptés comme des écrans et des micros pour améliorer les conditions de suivi des séances.

PARMI LES PRINCIPALES DÉCISIONS ADOPTÉES :

- l'installation des différentes instances municipales (CCAS, commission accessibilité, commission des impôts, Comité Social Territorial...);
- la désignation des représentants de la commune dans plusieurs organismes partenaires;
- l'adoption du règlement budgétaire et financier garantissant une gestion transparente et encadrée des finances communales;
- la création de deux postes d'éducateurs de jeunes enfants;
- la création de deux postes supplémentaires au sein de la police municipale afin de renforcer la sécurité et la proximité.

Ce premier conseil municipal marque le lancement concret du mandat et la mise en place des moyens nécessaires pour agir efficacement au service des habitants.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN : des décisions au service des Mandorais

Réuni le 11 juin dernier, le Conseil municipal a adopté l'ensemble des délibérations inscrites à l'ordre du jour.

À cette occasion, le Conseil municipal a pris acte de l'évolution de l'exécutif communal. Monsieur Duplessy n'a pas été maintenu dans ses fonctions d'adjoint au maire. Le Conseil municipal a procédé à l'élection de Monsieur Yoann Hébert au poste d'adjoint au maire.

Parmi les autres décisions importantes figurent la création de plusieurs commissions municipales et commissions de projet dédiées notamment à la future zone Sport-Santé du Buisson et à la relocalisation de l'école des Catalpas.

Le Conseil a également validé l'adhésion de Villemandeur au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, marquant ainsi la volonté de la municipalité de développer une politique ambitieuse en faveur des seniors.



Dans le domaine des ressources humaines, plusieurs mesures ont été adoptées afin d'améliorer l'organisation des services municipaux. Le Conseil a notamment créé un poste de responsable Enfance-Jeunesse et autorisé la création de postes non permanents permettant de faire face à des besoins ponctuels de renfort dans les services administratifs et techniques lorsque l'activité le nécessite.

Enfin, le Conseil a approuvé plusieurs opérations foncières permettant de préparer l'avenir et de renforcer le patrimoine communal.

L'ensemble de ces décisions s'inscrit dans la volonté de poursuivre les engagements du mandat et d'améliorer les services proposés aux habitants.

Les promesses
passent

Les actions
restent

✓ Renforcement
de la sécurité

✓ Création de la
commission
accessibilité

✓ Modernisation
des services
municipaux

✓ Représentation
renforcée à
l'Agglomération

✓ Actions contre les
dépôts sauvages

✓ Amélioration
du cadre de vie

✓ Lancement
de la maison des
adolescents

✓ Souscription
au Label Ville Amie
des Aînés

Majorité

MANDORAIS UNIS POUR RÉUSSIR

Depuis notre élection, nous souhaitons avant tout remercier sincèrement les Mandoraises et les Mandorais pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

L'ensemble de l'équipe municipale est pleinement mobilisé au service de notre commune. Ces premiers mois ont été consacrés à la prise en main des dossiers, à la rencontre des habitants, des agents, des associations et de nos partenaires afin de mettre en œuvre les engagements pris devant vous.

Les nombreuses actions et projets présentés dans ce premier numéro d'Au Cœur de Villemandeur témoignent du travail déjà engagé et de notre volonté d'agir concrètement pour améliorer le quotidien des Mandorais et préparer l'avenir de notre commune.

Nous poursuivrons ce mandat avec sérieux, proximité, transparence et esprit de dialogue. Vous informer régulièrement sur les décisions prises et les projets en cours demeure pour nous une priorité.

Nous avons pleinement conscience de la responsabilité qui nous a été confiée et continuerons à agir avec une seule ambition : servir Villemandeur et l'ensemble des Mandorais.

Opposition

ENSEMBLE POUR VILLEMANDEUR

3 mois d'inaction du Maire !

Notre groupe d'opposition représente près de la moitié des Mandorais.

Nous avons laissé le temps à la nouvelle majorité de se mettre en place. Le maire avait annoncé qu'elle serait opérationnelle immédiatement. Tout le monde a pu constater qu'il n'en était rien depuis 3 mois déjà.

Nous avons demandé au Sous-préfet le report du Conseil municipal prévu le 8 juin ne respectant pas le délai minimum de convocation. Il a été reporté au 11 juin.

Le maire a déjà sanctionné, par le retrait de ses délégations, l'un de ses adjoints. Nous nous sommes opposés au retrait de son titre de maire-adjoint, considérant qu'il était préférable d'attendre que sa santé lui permette de s'exprimer.

Villemandeur est la dernière de toutes les communes de l'Agglomération à avoir créé des commissions municipales thématiques.

L'état des trottoirs, la réorganisation des services, la communication transparente aux habitants, etc ... sont toujours en attente.

Vous pouvez compter sur nous.

ensemblepourvillemandeur2026@gmail.com

26 & 27 JUIN - MUSIK AIR



4 JUILLET - DIABOLOBUS



9 JUILLET - CONSEIL MUNICIPAL

17 > 20 JUILLET - 4 JOURS DE FÊTE



1^{ER} AOÛT - DIABOLOBUS

1^{ER} SEPTEMBRE - RENTRÉE DES CLASSES

5 SEPTEMBRE ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS - MAIRIE

5 SEPTEMBRE FORUM VILL'ACTIV

5 SEPTEMBRE - DIABOLOBUS

24 & 25 OCTOBRE - FESTIVAL DU JEU DIABOLOBUS



13 > 22 NOVEMBRE - EXPOSITION COCHERY - 150 ANS DU TÉLÉPHONE

Nous souhaitons la bienvenue à ...

- Jaylan
- Éden
- Milo
- Zayan
- Margaux
- Katallya
- Maryam
- Néomy
- Jules
- Aurore
- Liyana
- Flora
- Adam
- Swanna

Naissances



villemandeur.fr

Pour suivre nos actualités



Impression : Impression et Cartographie de Villemandeur



1bis avenue de la Libération
45700 VILLEMANDEUR
02.38.07.16.70
mairie@mairie-villemandeur.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi
Matin : 8h30 - 12h00
Accueil libre
sans rendez-vous.

Après-midi : 13h30 - 17h15
Sur rendez-vous uniquement.
(Mairie fermée au public
le mercredi après-midi.)

Les 1^{er} et 3^e samedis du mois
9h30 - 12h00

Ouverture du service
Population.

NOUVEAU

TOUS les samedis matin
9h00 - 12h00
Permanence des élus
de la majorité.